

**Conseil d'établissement (CÉ)**  
**École Saint-Arsène**  
**Procès-verbal de la réunion du 18 mai 2021**  
**(réunion tenue virtuellement, plateforme zoom)**

Présences

M. Jean-François Dazé, directeur  
Mme Véronique Dallaire, présidente  
Mme Diane Bérubé, enseignante  
M. Julien Mercier-Bisson, enseignant  
M. Julien Ezziani, parent  
Mme Isabelle Jameson, parent  
Mme Françoise Montambeault, parent  
M. Alexandre Bustros, parent  
Mme Isabelle Billard, parent substitut  
Mme Élyse Gamache-Bélisle, parent substitut

Absences :

Mme Roxane Carboni, directrice adjointe  
Mme Gladys St-Amour, responsable du service de garde  
M. Yvon Roux, enseignant  
M. Benoit Tousignant, parent

**1. Ouverture de la réunion**

Mme Véronique Dallaire propose l'ouverture de la réunion à 19h05.

**2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

Isabelle Jameson la nomination de Mme Françoise Montambeault à titre de secrétaire d'assemblée, appuyé par Mme Véronique Dallaire. Adopté à l'unanimité.

**3. Quorum**

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Françoise Montambeault propose d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé. La proposition est appuyée par M. Julien Mercier-Bisson et adoptée à l'unanimité.

**5. Point ouvert au public**

Sans objet.

**6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2021**

Mme Isabelle Jameson propose d'adopter le procès-verbal. La proposition est appuyée par Mme Diane Bérubé et adoptée à l'unanimité.

**7. Suivi de la réunion du 13 avril 2021**

Photo repensée : la date du 29 septembre 2021 a été retenue, et ajoutée au calendrier scolaire 2021-2022.

**8. Mot de la direction**

8.1 Suivi COVID-19 : dans les dernières semaines on a eu quelques élèves qui ont été confinés, et une classe d'élèves athlètes a été fermée. On entrevoit l'avenir avec un certain optimisme avec la vaccination qui s'étend dans la population, l'annonce gouvernementale du déconfinement et les nouvelles études plus récentes sur l'efficacité probable des vaccins sur la transmission du virus et sur les variants.

## **9. Mot de la présidente**

La présidente est aussi très enthousiaste au vu des récentes annonces gouvernementales sur la situation sanitaire, et souligne qu'elle apprécie particulièrement la bonne entente au sein de notre CÉ.

Pour faire suite à sa question sur la date de la fin de l'année scolaire 2020-2021, le directeur précise que la journée pédagogique du 23 juin initialement prévue au calendrier a été remplacée par une journée de classe régulière en raison de la tempête du 16 mars. L'annonce a été faite par le biais de l'info-parents.

## **10. Dossiers décisionnels**

### **10.1 Liste d'effets scolaires + frais exigés aux parents (5 min)**

Le directeur informe les membres du CÉ qu'il n'est pas en mesure de partager la liste des effets scolaires et les frais exigés aux parents pour l'année 2021-2022, car le fournisseur tarde à envoyer les listes de prix.

Il propose de faire parvenir ces documents au CÉ dès que possible, pour approbation par courriel. Il informe les membres du CÉ qu'il ne s'attend qu'à très peu de changement en termes de frais exigés aux parents, à quelques dollars près en fonction des documents choisis par les enseignants. Le principe visant à équilibrer les prix entre les classes d'un même cycle sera maintenu.

L'approbation de la liste d'effets scolaires et des frais exigés aux parents sera donc effectuée par courriel.

### **10.2 Offre de parascolaire en art (5 min)**

Sandrine Côté, qui coordonne le projet éducatif chez Optika Centre d'arts contemporain, se joint au CÉ pour présenter un projet d'activité parascolaire en arts pour l'année 2021-2022. Il s'agit d'un projet d'activité parascolaire qui a été retenu par le Ministère de la culture et qui se déroulerait sur 6 mois, de octobre à mars (avec 10-15 jeunes dans un processus de création artistique en compagnie d'un artiste mentor et d'une médiatrice culturelle). Clientèle visée : 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> cycle, entièrement financé par le Ministère de la Culture.

Priorité aux élèves qui vont manifester un intérêt et qui ont moins accès aux activités pédagogiques payantes.

L'approbation de ce projet d'activité parascolaire est proposée par Alexandre Bustros, et secondée par Julien Ezziani. Adopté à l'unanimité.

### **10.3 Activité – sortie de la classe de Diane Bérubé**

Le directeur présente un projet de sortie dans le quartier de l'école organisé pour les élèves de la classe de Mme Diane Bérubé. En compagnie de leur enseignante, ils se rendront à pied chez un mécanicien automobile afin de mieux comprendre les rouages du métier de mécanicien automobile. Ils iront ensuite dîner tous ensemble au parc, puis manger une crème glacée.

L'approbation de ce projet d'activité est proposée par Mme Véronique Dallaire et secondée par M. Julien Ezziani. Adopté à l'unanimité.

## **11. Dossiers d'information**

### **11.1 Préviation de clientèle 2021-2022 (suivi des libres choix) (5 min)**

Le directeur annonce que pour le moment, et selon les prévisions de la clientèle, aucun des élèves de l'école inscrits en libre-choix ne devra être renvoyé vers son école de quartier en 2021-2022. Selon les prévisions actuelles, il entrevoit une légère baisse de clientèle en raison de déménagements, cela n'affectera toutefois pas le nombre de classes.

Le directeur annonce par ailleurs un changement dans l'organisation des groupes classe au 3<sup>e</sup> cycle pour 2021-2022. À la suite de discussions avec les enseignants, et pour cette année seulement, la décision de ne pas former de classes combinées et de plutôt scinder les groupes du 3<sup>e</sup> cycle entre les 5<sup>e</sup> année et les 6<sup>e</sup> année a été prise. C'est une décision prise dans un contexte d'incertitude quant au maintien des bulles classes COVID l'an prochain, et qui vise à prévenir les enjeux observés cette année dans les dynamiques sociales entre les enfants, qui ont dans plusieurs cas été séparés de leurs amis du même niveau dans les différentes bulles classes. Cette situation a posé des défis d'un point de vue social cette année, puisqu'ils ne pouvaient côtoyer leurs amis à l'extérieur de la classe ou de l'école en raison des mesures sanitaires, mais aussi du point de vue pédagogique car la pratique du décloisonnement entre les groupes classes pour des activités d'approfondissement par niveaux n'était pas possible cette année.

### **11.2 Calendrier scolaire 2021-2022 (5 min)**

Le directeur présente le calendrier scolaire 2021-2022. La rentrée des élèves aura lieu le 26 août 2021. Les rencontres de parents du début de l'année ont été prévues pour le mardi 14 septembre 2021, et la photo scolaire aura lieu le 29 septembre 2021.

Sur la base du plan de relance présenté récemment par le ministre de l'éducation, on prévoit que l'an prochain il y aura deux étapes (qui compteraient respectivement pour 40% et 60% de l'année), et donc il y aurait deux bulletins (janvier et juin), et deux communications écrites (novembre et avril). Ces informations récentes n'étaient pas connues au moment de finaliser le calendrier, les certaines informations seront donc ajustées en conséquence, notamment les dates d'impression des bulletins et de fin d'étapes. Ces informations sur la relance pourraient aussi être appelées à être précisées dans les prochaines semaines, dans le cadre d'annonces ministérielles à venir.

Les journées pédagogiques ont été réparties au cours de l'année scolaire, et un équilibre entre les différentes journées de la semaine a été recherché pour que les élèves ayant des spécialités certains jours de la semaine ne soient pas trop pénalisés.

Date de l'assemblée générale des parents pour l'année 2021-2022 : l'an dernier, l'AG a été tenue de manière virtuelle, par Zoom, lors une soirée distincte de celle des rencontres de parents. Chaque année, le choix de la date pour convoquer l'AG est sujette à un dilemme : l'AG peut être tenue le même soir que les rencontres de parents, mais cela bouscule un peu la présentation des dossiers. L'autre option est de tenir l'AG un autre soir, la semaine suivante, mais il y a alors une moins grande participation à l'AG. En principe, l'AG doit être tenue avant le 30 septembre de l'année en cours.

Compte tenu de la possibilité que l'AG doit se dérouler virtuellement encore cette année, et compte tenu de l'importance de prendre le temps de discuter les dossiers présentés en AG et de tenir les élections pour les membres du CÉ, les membres du CÉ proposent que de tenir l'AG la semaine suivant les rencontres de parents est plus indiqué cette année. Mme Isabelle Jameson suggère que l'on organise une activité rassembleuse à l'école le même soir pour

inciter les parents à se déplacer. L'idée d'organiser un vernissage des œuvres réalisées par les élèves de l'école pendant l'année 2021-2022 est proposée.

La date du mardi 21 septembre 2021 est proposée Mme Véronique Dallaire pour la convocation de l'assemblée générale de l'École St-Arsène, secondée par Isabelle Jameson. Adopté à l'unanimité. La date sera ajoutée au calendrier scolaire.

### **11.3 Projet éducatif**

Le directeur informe les membres du CÉ que les rencontres sur le bilan du projet éducatif de l'année 2021-2022 ont été commencées avec les enseignant.es. Le bilan sera présenté à l'équipe de direction de l'école lors de la dernière réunion du CÉ.

### **11.4 Délégué comité de parents**

#### **11.4.1 Problématique du CÉ de l'école Saint-Donat**

Isabelle Jameson et Alexandre Bustros, respectivement déléguée et substitut au comité de parents du CSSDM font le compte rendu des deux dernières rencontres du comité de parents.

Le dossier ayant occupé l'attention du comité de parents se rapporte à la situation tendue entre les membres parents et les membres de l'équipe école du CÉ de l'école St Donat. Au comité de parents, c'est la version des parents de l'école qui a été présentée. Selon ce qui a été expliqué aux délégués du CP par le délégué de l'école St-Donat, les parents du CÉ auraient été élus en septembre 2021 avec le mandat de travailler à la mise en œuvre d'un programme d'anglais intensif dans l'école. Le projet était au départ discuté avec la direction et les enseignants, mais ceux-ci n'ont pas donné suite au projet après discussion avec une conseillère pédagogique du CSSDM. Ce dossier n'a pas été rediscuté au CÉ, car les enseignant.es se sont absentés aux réunions trois fois consécutives, empêchant la tenue des réunions faute d'atteindre le quorum. Dans ces cas, la direction générale du centre de services scolaires a le pouvoir de dissoudre le CÉ et de déléguer les pouvoirs à la direction de l'établissement. C'est ce qui a été fait. Lors de la deuxième réunion d'urgence du comité de parents, une personne du nom de Michelle Fournier a été mandatée pour trouver des gens pour siéger sur le CÉ et le rendre fonctionnel.

Le directeur apporte quelques précisions pour contextualiser le point de vue de la direction générale du centre de services scolaires. Après une rencontre de la direction, du personnel enseignant et d'une conseillère pédagogique sur le projet d'implantation d'un programme d'anglais intensif, l'équipe école a émis la recommandation de ne pas aller de l'avant avec ce projet. Selon eux, et malgré que cette décision soit une prérogative de l'équipe école, les membres parents du CÉ ont remis à l'ordre du jour le point de l'anglais intensif aux réunions subséquentes, entravant la bonne conduite des travaux réguliers du CÉ. L'esprit de la loi permet la dissolution du CÉ pour permettre la bonne conduite des dossiers, et c'est dans cet esprit que la décision aurait été prise.

Les membres parents du CÉ de l'école St-Donat sollicitent l'appui des conseils d'établissement des écoles de la CSSDM dans ce dossier, en leur demandant de signer et d'envoyer une lettre au ministre de l'éducation afin qu'il renverse la décision qui été prise par la direction générale du centre de services scolaires.

Compte tenu que les membres du CÉ considèrent qu'il n'ont pas l'ensemble des informations et des éléments qui leur permettraient de prendre une décision éclairée et d'arbitrer entre les perspectives différentes qui sont présentées par les deux parties impliquées, il est convenu de ne pas prendre position dans ce dossier.

### **11.5 O.P.P.**

Rien à signaler pour le moment, avec les nouvelles annonces on va regarder ce qui pourrait se faire, mais c'est encourageant pour l'an prochain.

### **11.6 Service de garde**

#### **11.6.1 Journée pédagogique**

Une rencontre avec le comité des usagers du service de garde de l'école, composé de Mme Isabelle Jameson, de M. Dazé et de Mme Johanne a été organisée afin de discuter du dossier des journées pédagogiques, notamment en ce qui a trait aux sorties et aux activités organisées à l'école.

À la suite de ses discussions, le comité des usagers recommande, pour une année normale, de prévoir entre 10-12 sorties et 2-4 journées à l'école sur les 14 journées où on a un contenu.

Sorties : Il est recommandé de conserver les deux activités 'signature' de l'école, soit la sortie aux Glissades des Pays d'en-Haut, et la sortie au Zoo de Granby. Pour les autres activités, il y a lieu d'être créatifs et de proposer des activités différentes d'une année à l'autre.

Les coûts associés à ces activités lors des journées pédagogiques devront tenir compte de l'augmentation substantielle des tarifs observée ces dernières années, notamment pour le transport des élèves en autobus. Puisqu'il en coûte environ 13\$ par élève pour le transport, on peut s'attendre à des coûts avoisinant les 25-30\$ en moyenne pour chaque sortie du SDG.

Activités à l'école : dans le cadre d'une année normale, il est recommandé que de 2-4 activités soient organisées à l'école, et animées par l'équipe du SDG. Dans le contexte de la prochaine année, l'incertitude quant à la situation sanitaire pour l'automne 2021 suggère d'organiser les premières journées pédagogiques du calendrier scolaire à l'école. Cette année, on a constaté deux défis lors des journées pédagogiques à l'école : les journées sont longues pour le personnel du SDG qui animent l'ensemble des activités de ces journées, et avoir des animations par des organisations externes aurait pu permettre d'avoir une offre plus diversifiée et intéressante pour les élèves. Suivant ces constats, le comité des usagers recommande que des animations externes soient planifiées dans le cadre de certaines journées pédagogiques à l'école l'an prochain.

Cependant, il y a des coûts à ces activités, et la recommandation est de maintenir le principe d'accessibilité et d'éviter toute forme de discrimination socioéconomique pour la participation des élèves à ces activités. Ainsi, deux formules sont à considérer pour permettre à l'ensemble des élèves qui le désirent de participer aux journées pédagogiques à l'école. D'abord, la direction pourrait, en toute discrétion et confidentialité, contacter les parents des élèves qui s'inscrivent au SDG (journée à 9\$) sans s'inscrire à l'activité afin de vérifier s'il y a des obstacles à la participation de l'enfant, et que le SDG ou le Fonds 9 (sur approbation du CÉ) absorbe les frais de participation des quelques élèves le cas échéant. Une autre possibilité pourrait être d'offrir l'activité gratuitement à l'ensemble des élèves inscrits au SDG en finançant exceptionnellement, sur approbation du CÉ, avec les fonds disponibles pour ce type de dépenses au Fonds 9. Ceci ne pourrait toutefois pas nécessairement être récurrent, les fonds étant limités.

Une décision quant à la structure de financement des activités prévues à l'école pour les journées pédagogiques pourra être prise au moment où la liste des activités des journées pédagogiques sera présentée au CÉ par le SDG.

### **11.7 Consultation obligatoire des élèves**

La consultation obligatoire des élèves est lancée, et plusieurs enseignants l'ont déjà réalisée dans les derniers jours. M. Julien Mercier-Bisson et Mme Diane Bérubé témoignent de leur expérience positive avec leurs élèves.

Les résultats seront recueillis par la direction et compilés par le sous-comité du CÉ en charge de la consultation dans les prochaines semaines afin d'être présentés aux élèves d'ici la fin de l'année.

### **11.8 Finissants juin 2021**

Les préparatifs des activités pour les finissants sont en cours. Les enseignants se sont rencontrés afin d'élaborer le déroulement de l'activité des finissants, et un groupe de parents bénévoles a été mobilisé. Les conditions de la tenue de l'activité sont encore en discussion, notamment en fonction des conditions sanitaires, mais Mme Françoise Montambeault note que les parents bénévoles ont suggéré deux choses : 1) l'activité devrait être en priorité l'occasion pour les élèves de se rassembler une dernière fois tous ensemble et avec leurs enseignants dans la cour, organisés en bulles-classe, sans la présence des parents si les conditions sanitaires ne le permettent pas et 2) l'activité devrait permettre de souligner la fin de leur parcours à St-Arsène en grand, et l'organisation d'une haie d'honneur 'adaptée' pourrait être envisagée. Mme Françoise Montambeault assurera le relai entre les parents bénévoles et la direction.

### **11.9 Correspondance**

Sans objet.

**11.10 Formation obligatoire membres du CÉ (1 min)**

La présidente rappelle l'importance de suivre les ressources de formation pour les membres du CÉ qui sont disponibles en ligne [sur le site du Ministère de l'éducation](#).

**11.11 Date et lieu de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 18 mai 2021 à 19 h, selon le calendrier établi, par vidéoconférence zoom.

**11.12 Varia**

**12. Clôture de la réunion**

Mme Véronique Dallaire propose la clôture de la réunion à 21h02. Appuyée par M. Julien Mercier-Bisson. Adopté à l'unanimité.